

FORÊT D'AMBOISE AU CŒUR DU VAL DE LOIRE



UNE ANCIENNE FORÊT SEIGNEURIALE CHARGÉE D'HISTOIRE ET RICHE EN BIODIVERSITÉ

Au cœur du Val-de-Loire, vallée historique aux 15 châteaux, la Cité d'Amboise doit sa renommée au célèbre château qui porte son nom et à celui du Clos-Lucé, dernière demeure de Léonard de Vinci. Elle abrite aussi la majeure partie d'un **massif forestier de plus de 6 000 ha**, le plus vaste d'Indre-et-Loire, logé entre la Loire et le Cher.

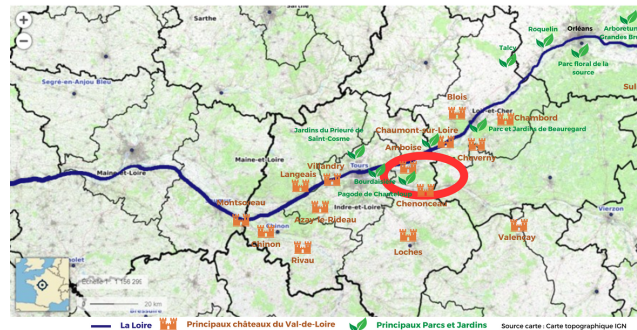
C'est dans ce cadre que s'inscrit la **propriété forestière d'Amboise**, gérée sur près de 1 000 ha par le cabinet Béchon avec des méthodes de **silviculture à couvert continu** depuis plus de 30 ans. Cette **forêt mature** rassemble des chênaies mêlant des arbres d'âges variables, mais aussi d'autres essences précieuses telles que le merisier ou le cornier. Elle recèle de nombreux arbres porteurs de microhabitats propices à un large cortège d'espèces d'**insectes remarquables**. Elle est aussi une **forêt ancienne**, où la continuité de l'état boisé au cours des siècles a permis de préserver les sols, favorisant la présence d'êtres vivants indispensables à leur richesse. Pour aller plus loin dans sa démarche de gestion responsable, le propriétaire a souhaité, en septembre 2021, obtenir la certification FSC® de gestion forestière.

En plus des mesures de gestion sylvicole visant à préserver cette biodiversité forestière, les habitats et le sol, cette initiative a permis la désignation d'un **réseau d'aires de conservation** ayant pour objectif de préserver une trame de gros bois à l'échelle de la propriété.

Dans le prolongement de cet engagement, le propriétaire a souhaité, avec l'aide du Cabinet Béchon et d'Atmosylva, **mettre en valeur ces actions grâce à la procédure FSC Services Ecosystémiques** et a reçu la mention pour les services biodiversité et sol en janvier 2023.



Vallée de la Loire, la forêt entre Châteaux, parcs et jardins



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES SOLS

Une forêt est constituée d'une **grande diversité d'habitats**, permettant à une multitude d'espèces de se développer et se reproduire (papillon, amphibien, chauve-souris, etc.). Les gros arbres, par exemple, sont un véritable refuge pour certaines espèces logeant dans les microhabitats qu'elles y trouvent, tels que les branches mortes. C'est le cas de **nombreux coléoptères** dont les larves peuvent servir de nourriture au Pic noir, oiseau protégé au niveau national.

Les **îlots de vieux bois** permettent d'assurer des espaces de quiétude favorables à de nombreuses espèces d'oiseaux nicheurs, tels que l'Engoulevent d'Europe. La **préservation des sols est également primordiale** dans le cycle écologique d'une forêt. Les phénomènes d'érosion et de tassement ont des effets néfastes sur le système racinaire de nos forêts. C'est pourquoi le maintien d'un couvert forestier et la limitation des passages d'engins sont des actions qui permettront de conserver un bon fonctionnement des sols, bénéfique à la croissance des arbres.

Pour maintenir la biodiversité forestière de la forêt d'Amboise ainsi qu'un bon état de ses sols, il est donc nécessaire :

- D'identifier un réseau de conservation, qui se compose d'îlots de vieux arbres ;
- De désigner des arbres porteurs de microhabitats entre ces îlots (corridor écologique) ;
- De poursuivre une gestion à couvert continu, avec des arbres d'âges différents ;
- De maintenir un réseau adapté de passage des engins forestiers.

ILS SOUTIENNENT LE PROJET

Ce projet est piloté avec le soutien d'acteurs fiables et reconnus : le Cabinet Béchon, Atmosylva et FSC France.



LES AMBITIONS DU GROUPEMENT FORESTIER

- 1** Maintenir un réseau d'aires de conservation (dont 23,34 ha d'îlots de vieillissement et 15,43 ha d'îlots de sénescence,) et d'arbres porteurs de microhabitats, favorables à la biodiversité remarquable de la forêt ;
- 2** Poursuivre des mesures de gestion sylvicoles favorables à la préservation de la biodiversité et des sols : gestion à couvert continu, passage d'engins limités ;
- 3** Suivre les bénéfices de ces mesures de gestion ;
- 4** Sensibiliser aux enjeux des forêts tout en valorisant les services écosystémiques rendus par les forêts, favorisés par les bonnes pratiques sylvicoles.
- 5** Informer régulièrement les contributeurs des résultats de leur mobilisation et leur transmettre des connaissances par des actions de vulgarisation ;

COMMENT M'ENGAGER DANS CE PROJET ?

Pour contribuer aux services écosystémiques Sol et Biodiversité sur une partie de la forêt d'Amboise qui vous est dédiée, contactez :

- **Emilie Parthuisot**, fondatrice d'Atmosylva :
emilie.parthuisot@atmosylva.com



QUELS BÉNÉFICES POUR MON ENTREPRISE ?

Les services fournis par la forêt soutiennent notre économie et notre société. Que vous soyez un **acteur privé ou public**, vous pouvez contribuer à la protection et à la restauration des services écosystémiques tout en renforçant votre politique RSE.

1 Choix du projet

Vous participez à un **projet de préservation et/ou de conservation de forêts gérées durablement**, et soutenez la certification FSC, la seule considérée comme **robuste et crédible** par les grandes ONG environnementales.

Dans le cas de ce projet en forêt d'Amboise, **vous pouvez également choisir la surface** que vous souhaitez préserver selon votre budget.

2 Crédibilité

Les projets de préservation ou de conservation des services fournis par une forêt doivent apporter certaines garanties pour être durables et crédibles.

En exigeant que ces projets soient mis en place dans une forêt certifiée FSC, vous profitez d'un suivi avec des mesures quantifiables, contrôlé par des organismes certificateurs indépendants. Les bénéfices du projet pourront ainsi être **valorisés dans vos reportings extra-financiers et venir renforcer votre politique RSE**.

Votre projet pourra également répondre à certains **Objectifs Développement Durable (ODD) de l'ONU**.

3 Transparence

Vous privilégiez un projet dont la transparence assurée par la publication des **documents de certification des services écosystémiques** sur la base de données info.fsc.org.

4 Communication

En utilisant la mention « services écosystémiques » et en communiquant sur votre engagement auprès de vos fournisseurs, clients, ou grand public, vous contribuez à délivrer des **messages environnementaux impactants**, et permettez une **meilleure compréhension de la certification FSC**.

Cet investissement permet d'avoir une **communication documentée et quantifiée** sur les bénéfices du projet soutenu. Les données chiffrées contrôlées permettront d'illustrer la valeur de l'investissement, ainsi que le travail réalisé par le gestionnaire forestier pour préserver les services fournis par les forêts.

FSC France peut conseiller les entreprises certifiées ou détentrices d'une licence promotionnelle sur les éléments de langage appropriés. Les entreprises non certifiées souhaitant s'engager dans cette procédure et communiquer sur leur projet devront obtenir une licence promotionnelle.



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur la Procédure Services Ecosystémiques, visitez nos pages dédiées :

- Sur le site internet de FSC France [ONGLET FORÊT / SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES](#)
- Sur le site internet de FSC International [ONGLET VALUE / ECOSYSTEM SERVICES](#)

L'équipe de FSC France se tient à votre disposition pour toute demande sur la démarche et pour vous accompagner dans la mise en place d'un projet.

CONTACT

Magali Rossi – Chargée de mission forêt et services écosystémiques

✉ m.rossi@fr.fsc.org

Maya Bentz – Directrice marketing et communication

✉ m.bentz@fr.fsc.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

